

CONDITIONS GENERALES

1. Acceptation des conditions générales

En réservant et/ou en effectuant le paiement de l'acompte et/ou en participant aux activités, le client accepte les présentes conditions.

2. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent pour toutes les activités de Play It Live. Play It Live est la dénomination commerciale pour Play Ranch & Fantasy Island, BCE 0506.824.901 & BCE 0810.334.139, Rue Vieille N°4 à 1450 Cortil Noirmont. Le client est la personne qui réserve l'activité. Par extension, il s'agit de toute personne qui participe à l'activité (sans toutefois que ces personnes soient tenues au paiement du prix de l'activité).

3. Âge des participants

L'âge minimum de participation aux différentes activités est fixé comme suit:

- Lasergame: 8 ans
- Bubble Soccer: 14 ans
- Arrow Combat: 7 ans
- The Challenge: 7 ans
- City games: 6 ans

Pour les activités se déroulant en dehors du terrain occupé par Play It Live, les mineurs devront être accompagnés au minimum par une personne majeure et restent sous la responsabilité de cette dernière durant toute l'activité.

4. Prix

Le tarif des activités renseigné sur le site de Play It Live.be est fourni à titre d'information. Seul le prix figurant dans le mail de réservation et/ou facture adressé par Play It Live est le prix exact et réel en fonction notamment du nombre de participants. Le prix est fixé en tenant compte du nombre de participants renseigné par le client lors de la réservation. Le nombre de participants est fixé 7 jours avant votre événement. En cas de variation à la baisse endéans ce laps de temps, aucun remboursement ne pourra être exigé. Dans l'hypothèse d'une variation à la hausse, un supplément de prix sera exigé avant le début de l'activité. A défaut de règlement de ce supplément, la participation de l'activité sera refusée aux personnes supplémentaires. Aucun participant complémentaire ne pourra être admis si le nombre maximum de participants à l'activité est atteint.

5. Paiement

Un mail de confirmation du type d'activité, de ses dates et heures, des conditions générales et de règlement de l'activité sera adressé au client suite à la demande de réservation. L'acompte correspond à 50% du prix global pour une réservation et un paiement à plus de 30 jours avant l'activité. Seul le paiement de l'acompte confirme la réservation de l'activité pour la période définie.

6. Annulation

6.1 par le client Une fois l'acompte payé, il ne pourra plus être récupéré. Toutefois si l'activité devait être annulée au minimum 7 jours avant le jour prévu, Play It Live vous donne la possibilité de reprogrammer l'événement dans les 12 mois.

6.2 par Play It Live Dans l'hypothèse où l'activité réservée serait annulée par Play It Live pour cause de force majeure (décès, tempêtes, accidents, ...) l'acompte ne sera pas remboursé mais l'activité pourra être re-programmée dans les 12 mois. Aucune indemnité complémentaire ne pourra être exigée par le client.

7. Déroulement de l'activité

Le client sera présent au lieu de rendez-vous 15 minutes avant le début de l'activité.

8. Matériel mis à disposition pour le déroulement de l'activité

Dans l'hypothèse où le client (ou toute personne qu'il convie à participer à l'activité) dégraderait le matériel mis à disposition pour la réalisation de l'activité, il sera redevable à Play It Live du montant correspondant au coût du remplacement du matériel dégradé.

9. L'activité

Elle se déroule

- Soit sur le terrain de Lasergame Brussels, Rue du Roseau, 60 à 1180 Uccle
- Soit au lieu défini par Play It Live et le client tel qu'il sera précisé dans le courriel de confirmation de la réservation

Play It Live se réserve le droit de refuser au client (ou à l'un des accompagnants, invités, ...) la participation à l'activité réservée dans l'hypothèse où il apparaîtrait qu'il se trouve en état d'intoxication alcoolique ou sous l'influence de produits psychotropes. Play It Live se réserve également le droit de stopper l'activité en cas de comportement jugé inadéquat ou irrespectueux des participants ou accompagnants. L'activité est encadrée par un ou plusieurs animateur/trice(s) en fonction du nombre de participants et du type d'activité.

10. Responsabilité - respect des propriétés

Play It Live ne peut être tenu responsable des dégradations qui seraient commises par le client au cours d'une activité. Si le client devait causer aux propriétés desquelles se déroule l'activité quelque dégradation que ce soit, il devrait seul en répondre.

11. Assurance

Play It Live a souscrit une assurance couvrant le risque d'accident pouvant survenir durant la participation à une activité. Toutefois, la participation implique de la part du client et des participants le respect du règlement et lequel est rappelé avant chaque début d'activité. La responsabilité de Play It Live ne peut être mise en cause en cas notamment d'usage inadéquat et non conforme du matériel mis à disposition des participants.

12. Tribunaux

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles sont compétents.